

ABONNEMENTS

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, chez DONGRE et BULLIER, Place de la Bourse.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annouces, la ligne, 20 c.

Reclames, la ligne, 30 c.

Faits divers, la ligne, 15 c.

RESERVES SONT FAITES

du droit de refuser la publication

des annonces qui ne sont pas payées

à l'avance, et de ne pas garantir

la responsabilité des annonces

Les articles communiqués

ne sont pas garantis par le journal

du jour, la veille de leur publi-

cation, avant midi.

Les manuscrits doivent être

adressés au directeur du journal

et non au rédacteur en chef.

A PARIS, chez DONGRE et BULLIER,

Place de la Bourse, n° 23.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

Le Directeur, M. DONGRE.

Le Rédacteur en chef, M. BULLIER.

Le Secrétaire, M. BULLIER.

Le Gérant, M. BULLIER.

Le Propriétaire, M. BULLIER.

SAUMUR, 26 Août 1879.

Chronique générale.

Nous n'entendons point du tout « bâtir un roman d'émeute », comme dit le Journal des Débats. Nous constatons seulement que samedi soir, le tapage a recommencé au Palais-Royal, où quelques centaines de polissons, ne trouvant pas de musique pour obtempérer à leur désir, ont chanté eux-mêmes la Marseillaise, l'hymne national ! Ces manifestations tapageuses ne sont du goût ni du Journal des Débats, ni du Temps, ni même de la République française qui veut réserver ce chant pour les circonstances solennelles. Nous comprenons que ces journaux commencent à trouver la Marseillaise intempestive parce qu'elle est le motif de rassemblements et de tumulte. Seulement le peuple, paraît-il, est d'un avis contraire. Ses gouvernants ont proclamé la restauration de l'hymne national, il le demande et le braille à tout propos. C'est son droit, nous n'y trouvons rien à redire, d'autant que la République en souffrirait. Maintenant le branle est donné, et le chant continuera pour la plus grande gloire du gouvernement et pour le désespoir de ceux qui l'ont inauguré. Le Journal des Débats est curieux dans ses lamentations. C'est son parti qui a demandé l'exécution du décret du 20 messidor an III, qui consacre la Marseillaise comme chant national, et maintenant que la loi est appliquée, il conteste au peuple le droit de demander aux musiciens son chant favori. Cela revient à dire que le moment que la loi est votée, on ne doit plus l'appliquer. Mais le Journal des Débats se soucie peu de la logique. « Nous ne saurions admettre une pareille prétention qui, si elle n'était promptement réprimée, ne tendrait à rien moins qu'à faire de la Marseillaise un chant banal et ridicule. » Ce chant a traversé des épreuves douloureuses et même odieuses sans en subir d'atteinte ; mais il ne résisterait pas certainement à l'abus qu'on tend à en faire. Lors qu'un Anglais entend les premières mesures du God save the Queen ou du Rule Britannia, il se découvre et écoute silencieusement. Nous ne pouvons admettre qu'on ait un sentiment moins respectueux pour notre air national et qu'il soit au pouvoir du premier passant venu de le faire jouer pour son plaisir personnel, comme il ferait d'un air de la Belle Héloïse. Ceci touche au grotesque. La Marseillaise a été jadis un chant de massacre ; les tricolores la hurlaient au tour des échafauds, et c'est sans doute ce souvenir qui en a fait demander le rétablissement. Mais elle n'est plus aujourd'hui que « banale et ridicule », plus bête que la Belle Héloïse, et le Journal des Débats prête à dire quand il réclame pour elle un « sentiment respectueux ». Est-ce qu'on s'imagine à la vue des Prêtres qui viennent à la pensée de personne de se découvrir en entendant les premières mesures de la Marseillaise ? Quelle que soit la fervente de M. John Lemoinne, on ne le voit pas, sans pour-

fer de dire, plant son chapeau devant un chœur qui hurle à pleins poumons : « Entendez-vous, dans les campagnes, Mugir ces terribles soldats ? Ils viennent jusque dans vos bras, Egorgés vos fils, vos compagnes ? » Le Rule Britannia, le God save the Queen, n'ont rien de bête, tandis que les paroles de la Marseillaise sont ineptes. Nous ne sachons pas que dans aucune campagne on entende aujourd'hui « mugir des soldats », ni que ces soldats veillent arracher à MM. Jules Ferry, Lepère et Le Royer leurs chères « compagnes ». Puis, de quel « sang impur » veut-on abreuver les sillons ? Et cet appel : « Aux armes, citoyens ! » qui sert de refrain à la chanson, est-ce un moyen d'établir la paix et la concorde dans la cité ? Ne s'est-on pas demandé au Journal des Débats si quelque jour le peuple appelé à « former ses bataillons » ne prendrait pas la chose au sérieux pour préparer quelque invasion de la Chambre ? Tout cela est bête, absolument bête, et l'on se contenterait de hausser les épaules, si cette fermentation populaire ne faisait pas craindre un tumulte plus sérieux. Il nous souvient qu'aux beaux jours de 1848, Sobrier, encore un autre enthousiaste de la Marseillaise, Sobrier considérait le Palais Bourbon où siégeait la Constituante, disait : « Le Palais Bourbon est admirablement placé, il est près de la Seine ! » Le Journal des Débats a-t-il songé qu'un jour pourrait bien venir où d'autres feront la même remarque que Sobrier, et voudront procurer à nos députés un bain froid après quelque séance trop chaleureuse ? L'affaire s'accomplira encore au chant de l'hymne national, c'est l'usage. Ce jour-là, messieurs du Journal des Débats resteront peut-être « silencieux », nous n'en doutons pas ; mais nous répondons bien qu'ils ne songeront plus à se découvrir respectueusement et qu'ils regretteront le chant inoffensif de la Belle Héloïse. On lit dans l'Union : « Avec une persistance singulière, et dans un but que nous ne comprenons pas, certains journaux continuent à répandre des nouvelles erronées sur M. le comte de Chambord. » Les uns affirment que M. le comte de Chambord est en Angleterre, et nomment même les personnes qu'il aurait reçues. Un autre va plus loin, c'est la Patrie. Il prétend que M. le comte de Chambord est en France et que « son entrevue avec ses amis a eu lieu avant-hier. » Nous répétons encore une fois que le chef de la maison de France est en ce moment à Froshdorf, qu'il n'a pas quitté et où il reçoit chaque jour de nombreux visiteurs. Nous ne nous serions pas arrêtés à révéler ces fausses nouvelles, si la Patrie ne mêlait au prétendu séjour en France de M. le comte de Chambord des renseignements absolument contraires à la politique du parti royaliste et de son chef. La Patrie soutient que, « dans les déclarations du parti légitimiste, ce sont les idées de temporisation, de prudence, de quasi-abstention qui l'ont emporté, » et que son « programme a un caractère strictement expectant. » Ce programme n'a pas plus de fondement que le voyage de M. le comte de Cham-

bord en Angleterre et surtout en France, ni la prétendue délibération d'avant-hier. Tout est faux dans ces allégations, ou nous ne pourrions voir, si elles persistaient, qu'une manœuvre misérable dans le but de rompre l'union aujourd'hui indissoluble de la Maison de France. M. le comte de Chambord n'a pas l'habitude de se déjuger, nous n'avons pas besoin de le répéter à ceux qui le savent aussi bien que nous ; — il n'aurait donc pas conseillé une politique contraire à celle qu'il a plusieurs fois et tout dernièrement encore affirmée si énergiquement. Nous ne croyons pas que la Patrie ait voulu faire une plaisanterie qui serait de mauvais goût ; nous supposons plutôt qu'elle a été victime d'une mystification. LA JUSTICE CRIMINELLE EN 1877. Le Journal officiel vient de publier le rapport du ministre de la justice, sur le compte général de l'administration de la justice criminelle en France et en Algérie pendant le cours de l'année 1877. Le rapport constate une légère amélioration. Le département de l'Eure a fourni le contingent le plus élevé, la proportion des accusés y est de 30 sur 100,000 habitants et la moyenne dans le reste de la France est de 12 sur le même chiffre. Pour 59 départements, elle est inférieure à 12, et dans le Cher, l'Indre et la Nièvre, la proportion ne dépasse pas 4 sur 100,000. Il ressort encore de ce rapport que l'agriculture fournit 7 accusés par 100,000 habitants : les professions libérales, 14 ; le commerce, 22 ; l'industrie, 13 ; la domesticité, 23, et les gens sans aveu, 110. Les personnes illettrées y figurent pour 1,372 ; celles sachant lire et écrire, 2,864 ; celles pourvues de l'instruction supérieure, 177 ; les récidives y sont portées à 1,688 sur 3,488 pour les crimes relevant de la Cour d'assises, à 40 0/0 pour les délits correctionnels, c'est-à-dire de 2 0/0 plus élevé qu'en 1876. Le nombre des accusés a été de 4,413, parmi lesquels 654 étaient accusés de crimes capitaux : 324 ont eu le bénéfice des circonstances atténuantes, 31 ont été condamnés à la peine de mort, les autres ont été acquittés. Sur ces 31 condamnés à mort, 12 seulement ont été exécutés. Sur 490 crimes d'empoisonnement, de meurtre, d'incendie et d'assassinat déclarés constants par le jury, on peut en attribuer 129 à des sentiments de haine et de vengeance, 120 à la cupidité, 83 à des dissensions domestiques, 23 à la débauche, 23 à des rixes fortuites, 19 à l'adultère, 13 à des querelles de cabaret et de jeu, 13 à la jalousie et 64 à divers autres motifs. Il n'a été déféré au jury en 1877 que 14 délits politiques ou de presse, ainsi qualifiés par l'acte d'accusation : excitation à la haine et au mépris du gouvernement, 5 ; excitation à la haine et au mépris des citoyens les uns contre les autres, 4 ; outrages à la religion catholique, 4, et attaques contre la Constitution, 1. Les 28 prévenus impliqués dans ces 14 affaires ont été : 18 acquittés, 8 condamnés à l'emprisonnement (dont 1 pour plus d'un an), et 2 condamnés à l'amende. En matière correctionnelle, les 359 tribunaux de première instance qui, en 1876, avaient eu à connaître de 169,313 affaires correctionnelles, n'en ont jugé en 1877 que

165,698, le divisant en 144,875 délits communs et 20,823 contraventions fiscales ou forestières. 1,155 pourvois ont été portés devant la chambre criminelle de la cour de cassation sur lesquels 946 arrêts ont été rendus ; 20 arrêts de cour d'assises seulement ont été annulés. La police de Paris a procédé, en 1877, à l'arrestation de 35,083 individus. Le nombre des suicides a été de 5,922, après avoir été de 5,804 en 1876, et de 5,472 en 1875 ; 1,233 suicides ont été accomplis par des femmes. Le ballon de la ville de Cherbourg, monté par MM. Duruflot et Salomon, rédacteur du Phare de la Manche, a fait son ascension dimanche à Cherbourg. Le ballon que l'on devait lancer le dimanche précédent à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition industrielle de la ville de Cherbourg, avait été crevé à la suite d'une bourrasque. On l'avait préparé et l'ascension aurait pu s'effectuer dimanche dernier. Mais l'aérostat est tombé dans la mer. Il a été recueilli par un remorqueur. Les aéronautes n'ont éprouvé aucun accident. D'après le relevé qui a été fait par les soins de la Compagnie de l'Ouest, relativement à la catastrophe de Montsecrot, le nombre des morts est de neuf, et celui des blessés de cinquante et un, dont la moitié sont dans un état très-grave. On évalue, dès à présent, à deux millions le montant des indemnités que la Compagnie aura à payer aux victimes. Chronique militaire. Nous rappelons aux jeunes gens qui veulent profiter, en 1879, du bénéfice du volontariat d'un an, que c'est le 30 août courant qu'expire le délai de dépôt de la demande écrite que ces jeunes gens ont à adresser à la préfecture du département où ils veulent s'engager. Passé cette époque, aucune demande ne sera admise, et les jeunes gens appartenant par leur âge à la classe de 1879 seront tenus, suivant leur numéro de tirage, à toutes les obligations imposées par la loi. L'obligation du dépôt de la demande à cette date est la même pour les bacheliers ou élèves des écoles mentionnées par la loi. Il en est de même pour les jeunes gens refusés précédemment pour causes physiques et qui, depuis, ont été reconnus propres au service. Les examens auront lieu du 15 au 30 septembre. Une seule classe, celle de 1872, est appelée cette année comme réserviste. Cela tient à ce que la classe de 1870, qui aurait dû être également appelée, a passé exceptionnellement dans l'armée territoriale le 10 de ce mois. Mais à partir de 1880, le faux des appels sera rigoureusement suivi, à raison de deux classes par an.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le Carrousel.

La pluie, la sempiternelle pluie qui ne semble pas devoir nous quitter cette année, s'est mise à tomber hier une demi-heure avant l'entrée des officiers dans la carrière. L'averse, assez intense, a jeté un instant de confusion parmi les spectateurs et les spectatrices surtout; mais, pour cela, pas une n'a abandonné sa place, qui n'ait pu être retrouvée. Bien elles ont été inspirées, car le vent a chassé le nuage malencontreux et le soleil est venu sécher ceux qui avaient ainsi été mouillés.

Du carrousel c'est un embarras pour nous d'en parler. Que dire de nouveau de manœuvres, d'exercices aussi savants, qui ne sont pas à la portée de tous, et ne peuvent être justement appréciés que par les hommes vraiment habiles en équitation? Celui d'hier a été tout particulièrement intéressant, les figures étaient nouvelles, multipliées et modifiées très-heureusement, et chacun en a loué la bonne disposition.

Les prix de bagues et de têtes ont été vigoureusement disputés, et ont démontré chez tous les aspirants autant de vigueur que d'adresse. Les vainqueurs ont été:

Pour les bagues, M. de Pontevès, lieutenant au 4^e cuirassiers, de la première quadrille;

Pour les têtes, M. Berthier, lieutenant au 20^e d'artillerie, de la deuxième quadrille.

Nous devons des remerciements à M. le général et à MM. les officiers qui se montrent toujours si bienveillants envers les habitants de Saumur et les étrangers avides de ce brillant spectacle. Chaque année, c'est la même affluence, la ville a beau multiplier les tribunes, elles sont toujours trop étroites pour contenir les étrangers qui se pressent, courent, se précipitent pour se caser, et qui ne peuvent tous, malgré le bon vouloir des officiers de service, arriver à trouver place. Déjà les tribunes sont garnies et forment autour de la carrière un rideau vivant, varié à l'infini par les toilettes les plus éclatantes.

Faut-il que nous ayons à dire qu'en cette circonstance, l'air de la *Marseillaise* ait été entendu, exécuté par la musique du 32^e? L'ordre formel en serait venu de Paris, du ministère même. Les tribunes du côté sud ont fait entendre quelques applaudissements qui sont restés sans écho. La masse des spectateurs est demeurée calme. Il ne s'agissait pas d'une fête patriotique, officielle, ayant un caractère politique, et l'on ne comprenait pas ce que venait faire en cette circonstance toute pacifique cet air qui est un appel aux armes, qui parle de *feroces soldats* et de *sang impur*. Les spectateurs ont protesté par leur silence.

En faisant jouer ainsi partout et toujours cet air qui a déjà occasionné en maintes circonstances des désordres, n'est-on pas porté à croire que le gouvernement veut monter une scie. La République française, organe de M. Gambetta, le comprend bien ainsi, car, au sujet du sapage qu'elle a occasionné à Paris au Palais-Royal, elle dit:

« L'hymne national doit être réservé pour les fêtes patriotiques, pour les cérémonies officielles, pour les réunions qui ont un caractère politique. Mais le prodigier à tout moment, le demandeur à la première musique qui passe, c'est lui enlever toute signification, toute grandeur.

Demain, si cela continue, dans le dernier des bous-bouis, on jouera la *Marseillaise* entre les exercices d'un clown et la chanson d'un pitre.

Respectons nous-mêmes la *Marseillaise*, si nous voulons que nos ennemis la respectent!

La *Marseillaise* OBLIGATOIRE, c'est déjà dit.

La musique municipale a donné hier soir un concert au Square. Bien que la *Marseillaise* ne fût pas au programme, le public en a été gratifié.

Saumur a des privilèges incontestables en ce qui concerne l'air dit national. On se rappelle que la musique du 135^e l'a exécuté à Saumur pour la première fois, à son passage en se rendant au camp du Richard. Nous apprenons que la musique du 32^e l'a joué au carrousel pour la première fois également.

Ceci deviendrait-il une règle? Toute musique militaire qui mettra le pied à Saumur

sera-t-elle tenue de faire entendre l'hymne de Rouget de l'Isle?

A l'occasion du Carrousel, deux poètes nous ont adressé une pièce de vers: l'un a bien voulu nous donner son nom, l'autre est resté anonyme. Nous ne pouvons publier que celle dont l'auteur nous est connu.

Hier soir, vers 3 heures, un jeune homme de la classe de cette année, Jean-Marie Roussel, ouvrier vannier, originaire de Nantes, était à pêcher dans le Thouet, près du pont Fouchard, avec plusieurs de ses camarades, quand il lui prit fantaisie de se mettre à l'eau pour se baigner.

Le malheureux garçon avait mangé, paraît-il, peu de temps auparavant. En se mettant à l'eau, il a disparu sous les yeux de ses camarades.

Son corps n'a été retrouvé que ce matin.

UN FOUORE D'ELOQUENCE.

Sous ce titre, nous lisons dans l'*Union de l'Ouest* du 22 août:

« La commune de Montsoreau (arrondissement de Saumur), avait son école de filles parfaitement dirigée, depuis nombre d'années, par deux religieuses de Sainte-Anne, dont une seule était rétribuée comme institutrice. L'autre allait gratuitement soigner à domicile les malades pauvres et, entre temps, s'occupait avec une sollicitude toute maternelle de l'éducation et de l'instruction des plus jeunes élèves. Tout allait donc pour le mieux dans la plus libérale des Républiques, et les bonnes sœurs étaient entourées de l'estime générale et de la reconnaissance publique; quand, un beau matin, un pur du crû répand le bruit d'un acte affreux de vexation exercé par les religieuses sur sa jeune fille. Les fanatiques nonnes avaient l'audace de conseiller à sa jeune enfant d'aller, le dimanche, à la messe; elles osaient même, conformément, il est vrai, aux règlements universitaires, lui en faire un devoir. Rien que leur expulsion pouvait expier ce forfait.

« M. le curé, instruit par la rumeur publique de ces menaces, auxquelles, cependant, il ne veut pas croire, va trouver M. le maire qui le rassure et le charge même de dire aux bonnes religieuses qu'elles ne sont nullement menacées.

« Il est vrai, en parlant ainsi, le pauvre maire, simple et candide villageois, comptait sans l'éloquence foudroyante de l'illustre M. César Demangeat, l'ex-dragon de l'Impératrice, celui-là même qui, en prenant possession de la sous-préfecture de Saumur, se faisait fort de « républicaniser » son arrondissement en quelques mois, grâce sans doute à ce tact, à ce savoir-faire, à cette modération et à ce libéralisme éclatant, dont il a su faire preuve, à Pontivy, dans l'exercice de ses fonctions; grâce aussi, sans doute, à cette tenue digne et réservée que chacun sait et qui lui concilie partout, sur son passage, la sympathie universelle.

« Donc, M. le maire de Montsoreau est mandé à la sous-préfecture pour « affaire urgente. » M. Demangeat est là qui l'attend, fiévreux. M. Demangeat sait tout, voit tout, il a des yeux et des oreilles partout, et « le cas grave des sœurs de Montsoreau a dû appeler sa plus sérieuse attention. »

« Devant un pareil fait, il est du devoir de la commune de Montsoreau de voter l'expulsion immédiate des religieuses, coupables d'abuser d'autorité et de violation de la liberté la plus sainte, celle de la conscience de l'enfant. « Ce sera du reste l'honneur de cette localité si intelligente et si républicaine d'avoir, en cette circonstance, fait acte de justice et de virilité. Ce sera aussi faire acte d'intérêt communal et d'utilité publique: au lieu de deux religieuses à sa charge, la municipalité aura pour le même prix une institutrice laïque, jeune, capable et de premier choix. Célibataire, elle sera un beau parti pour un jeune homme du pays; mariée, elle accroitra d'une manière honnête le chiffre de la population qui tend, hélas! à diminuer chaque jour dans cette charmante localité. Et puis, avec une institutrice laïque selon le cœur de la République, l'unité morale de la commune ne sera plus en péril, et le père libre-penseur se verra revivre dans son enfant et pourra contempler en elle avec bonheur sa vivante et virile image! »

« La cause était gagnée, le maire ému. Le lendemain, à la session d'août, l'expulsion des religieuses et leur remplacement

par une institutrice laïque étaient votés par les écoles de Montsoreau, tous aussi républicains que peu amis de la liberté, aussi habiles en affaires que dociles moutons de Pa-nurge.

« Mais le moyen de résister à l'éloquence de M. le sous-préfet Demangeat!

» UN LECTEUR DE L'*Union de l'Ouest*.

FÊTE DE DOUÉ.

Le dimanche 31 août courant, un GRAND FESTIVAL sera donné par la Société Philharmonique de Doué, avec le concours de la Société Sainte-Cécile d'Angers et des musiques d'Argentan-Château, Lourer, Saumur, Vihiers, le Champ et Thouaré, sous les auspices de l'Administration municipale.

Programme de la fête.

A 1 heure 1/2: RECEPTION DES SOCIÉTÉS à la gare.

A 2 heures, sur la place du Champ-de-Foire: CONCERT par toutes les musiques.

Pendant le concert: COURSES DE VÉLOCIPIÈDES, sous le patronage du Vélo-Club de Saumur, et dont voici le programme:

PREMIÈRE COURSE (juniors). — Distance 2,500 mètres environ. — 1^{er} prix, 20 francs et une médaille vermeil; 2^e prix, 10 francs et une médaille argent; 3^e prix, 5 francs et une médaille bronze.

DEUXIÈME COURSE (seniors). — Distance 3,500 mètres environ. — 1^{er} prix, une chevalière en or, valeur 40 francs; 2^e prix, 20 francs et une médaille argent; 3^e prix, 10 francs et une médaille bronze.

Une séance d'adresse sera donnée par M. Brice, d'Angers (âgé de 13 ans).

(Nota. — La tenue de coureur est exigée pour tous ceux qui voudront prendre part aux courses.)

A 4 heures, sous la Halle aux blés: GRAND CONCERT, avec le concours de la Société Sainte-Cécile d'Angers, de MM. Lépicier, Goubault, Perdureau, Maurat et des musiques réunies.

Le piano sera tenu par M. FEBVRE, directeur de la Société Sainte-Cécile.

Prix des places: Premières, 3 francs; secondes, 2 francs; troisièmes, 1 franc.

On pourra se procurer des billets tous les jours, de 1 heure à 4 heures, au secrétariat de la Mairie.

A 8 heures: GRAND FEU D'ARTIFICE. Illumination du Champ-de-Foire et de l'estrade des Musiciens.

FESTIVAL par toutes les Sociétés réunies.

A 9 heures: DISTRIBUTION SOLENNELLE DES MÉDAILLES.

A 9 heures: GRANDE RETRAITE AUX FLAMBEAUX, illuminations, torches de cou-leurs, flammes de bengale.

Trois séries de billets valables pour les deux concerts du Champ-de-Foire et les courses de vélocipèdes seront mises à la disposition du public. Prix: Encinte réservée, 40 c.; sièges autour de l'estrade de la Musique, 60 c.; tribune pour les courses de vélocipèdes, 75 c.

Des bancs seront disposés dans l'avenue de la Gare pour les courses de vélocipèdes. Le prix des places est fixé à 10 c.

L'Administration des chemins de fer de l'Etat accordera une réduction de 50 0/0 sur le prix des places, aller et retour, avec trains spéciaux partant de Doué après la fête, et se dirigeant sur Angers, Montreuil, Saumur et Loudun.

Pour plus de renseignements, consulter les affiches dans les différentes gares.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 24 août 1879.

Versements de 76 déposants (14 nouveaux), 14,581 fr. 50 c.

Remboursements, 7,676 fr. 36 c.

Saumur et le Carrousel.

Saumur, vive Saumur! Si revenait encore Le temps des jeux floraux et de Clémence Isaura.

Le temps des bons vieux jours, C'est là que le Trouvère avec sa mandoline Viendrait, pour disputer la fleur de l'églantine;

Chanter ses lais d'amour.

Revenez, temps naïfs, revenez, belle Isaura, Reine des jeux floraux, vous la serez encore

De nos beaux carrousels; Pour vous, cent chevaliers, agitant leur bannière, Sur de blancs palefrois viendront, dans la carrière,

Soutenir des cartels.

Pour vous faire une cour, ô reine de Toulouse! Saumur possède assez (n'en soyez point jalouse)

D'adorables beautés, Et tous nos chevaliers (gloire en soit à vos charmes) Feront presque oublier, par leurs brillants pas d'armes,

Les Bayards tant vantés.

Les voici! qu'ils sont beaux! que de vaillance éclate Dans leur démarche! For, l'azur et l'écarlate

Font resplendir leurs corps; Comme, à leurs mouvements, avec grâce et mesure, Le coursier frémissant assouplit son allure,

En blanchissant le mors.

Salut, fiers paladins! honneur de l'âge antique!

Est-ce vous qu'on revoit?... Un souffle prophétique Vers les champs d'Ascalon,

A-t-il, dans leurs drapeaux, réveillé vos squelettes? Et, l'oriflamme au vent, aux hymnes des trompettes,

Venez-vous de Sion?

Où, je vous reconnais, nobles héros du Tasse! Baudouin, Renaud, Tancred à la courtoise audace,

Godefroi de Bouillon; C'est vous, vous qu'envoya la foi du moyen âge, Pour le tombeau de Christ, sur un lointain rivage,

Planter son pavillon.

Parlez-nous de Clorinde et surtout d'Hermilpe; Dites, voit-on toujours sur l'écorce jaunie,

Du sycamore en fleurs, Le nom, le nom chéri, qu'en sa douleur extrême Elle se plut, hélas! à graver elle-même,

En l'arrosant de pleurs?

Mais la trompe a sonné: la guirlande mobile De l'escadron léger, en ondulant, défile

Tel un serpent d'Afrique, du sein des hautes herbes, Déroule avec fierté les spirales superbes

De son corps écailleux.

Tout à coup, dans l'arène, ardents comme la foudre, Hommes, coursiers, d'un bond, parmi des flots de poudre,

Précipitent leur vol; Et la lance ou le sabre, affamé de conquêtes, Dévore en un clin d'œil les bagues et les têtes,

Dont ils jonchaient le sol.

Qu'on ne nous parle plus des Maures de Grenade, Bondissant, couverts d'or, en sveltes cavalcade

Dans la cour des lions; Que nous font les Zégris et les Abencérages, Et le Généralife et ses charmants ombrages,

Peuplés d'illusions?

Ombrages, fleurs, beautés, rien ne manque à nos fêtes: Le ciel, avec amour, déroule sur nos têtes,

Son pavillon d'azur, Et l'honneur, et la grâce, et la galanterie, Semblent depuis longtemps avoir pris pour patrie

La ville de Saumur.

Le coursier du vieux Job, le coursier d'Idumée, A-t-il jamais vomi plus d'ardente fumée,

Lance sous l'éperon? A-t-il jamais hémi de voir plus triomphale,

Quand il s'est élancé, prompt comme la rafale, Aux accents du clairon?

Hourra!... l'air a tremblé, j'entends gronder la foudre, Les grands tubes de bronze aux flancs chargés de poudre,

Rugissent de bonheur; La cymbale a jeté ses notes métalliques...

Hourra!... je sens passer des courants électriques Qui font bondir le cœur.

Entrez dans l'hippodrome, entrez, légers quadriges, Comme aux bords du Xénil, il n'est point de manilles

Qui volent les beaux yeux Dont le regard sur vous se pose avec tendresse,

Entrez pour les charmer; déployez votre adresse En combats gracieux.

Même on a vu, dit-on, le dieu roi de la Loire, Déliaissant, curieux, son urne aux flots de moivre,

Conduire à vos tournois, Par les prés, émaillés d'iris et de jonquilles,

Ceintes de nymphées, les Naiades, ses filles; Qu'attiraient vos exploits.

Sonnez, clairons. Parlez, bouches de la victoire, Proclamez, loin, bien loin, qu'aux rives de la Loire,

Les preux des temps passés, les preux sont revenus! Et vous, fleurs de beauté, parures de nos fêtes,

Dont le regard suffit pour payer des conquêtes, Applaudissez à Mars, comme autrefois Vénus,

Qu'une écharpe légère, œuvre de vos doigts roses, Qu'un ruban parfumé, qui touche votre cœur,

Qu'un lac d'amour, un rien, la plus simple des choses, Serve de récompense aux exploits du vainqueur.

Tels sont les jeux galants que l'École polie; Tous les ans, au mois d'août, avec une noble ardeur,

Offre aux regards charmés dans Saumur le jour de Saumur, digne cité de vaillance et d'honneur.

Variétés.

Les courses de taureaux EN ESPAGNE.

J'étais tranquillement installé à Luchon, me promenant, vers 4 h. 1/2, dans la magnifique allée d'Eugny. Je regardais revenir des excursions dans la montagne, paniers, hlandaus brillamment attelés à quatre chevaux, cavaliers, amazones, précédés ou suivis de guides, se servant de leur fouet comme instrument, lorsque je rencontrais un ami à moi, la gazette des gazettes: Tout le monde a au moins un ami bien informé dans ses connaissances: — Vous savez la nouvelle? me dit-il. — Laquelle? lui répondis-je, pour avoir l'air d'en savoir beaucoup.

— Eh bien! nous avons des Corridas à Saint-Sébastien!

— Des Corridas! m'écriais-je, et je cachais dans cette exclamation ma parfaite ignorance de la langue espagnole. Des Corridas!

— Mais oui, mon cher, et j'y vais, et vous venez avec moi! télégraphiez ensuite pour avoir des places.

Je saute au télégraphe et je demande une loge pour la Corrida. On me répond: « Plus de loges, places seulement sol ou sombra, sombra meilleures. » J'en retiens une.

Et le lendemain je quittais Luchon avec un regard de regrets pour ces neiges de Sauvagarde, pour le Sacroux et pour le pic de Crabioules; mais pour les Corridas, que ne ferait-on pas! Le soir j'étais à Biarritz, et le lendemain matin je roulais vers San-Sébastien, lentement, lentement et dans des wagons. Enfin en Espagne, tout est un peu négligé.

Me voici arrivé, affamé, dans cette jolie ville espagnole, capitale du Guipuzcoa, devenue célèbre par ses oranges et par la fuite d'un homme célèbre, mais borgne.

La baie est charmante; la ville neuve, tirée au cordeau, est coquette; ses rues sont pleines de Français et d'Espagnols aux costumes pittoresques. Mais ma curiosité pressée, il est 4 h. 1/2 et me voilà assis dans le cirque Sombra.

Voici le cortège. L'Alguazil en tête, costume moyen âge, se dirige vers la loge du gouverneur; il se découvre devant lui et en reçoit les clefs du Chiquero.

Le Chiquero, me direz-vous, qu'est-ce cela? — Je crois que c'est la clef de l'endroit où sont renfermés les taureaux de combat. C'est, du moins, l'explication que me donne, dans une langue que je ne comprends pas, un monsieur qui était mon voisin (Sombra).

Sombra veut dire à l'ombre, ceci j'en étais sûr.

Derrière l'Alguazil, suivent les Toreros, vêtus de leurs splendides costumes, drapés dans leurs capas voyantes. L'intéressé Salvador Sanchez Frascuelo, et la seconde Espada, Angel Pastor; puis ce sont les Banderrillos, et enfin les Picadores, montés sur des chevaux qui font pitié, rappelant Rossinante, leur compatriote. Le défilé se termine par six chevaux attelés 3 par 3, recouverts de mille grelots rouges. Ce sont eux qui seront chargés d'emmener les victimes.

Rien à redire sur cette mise en scène vraiment magnifique. L'affluence est énorme; dix mille spectateurs, qui couvrent les gradins du Cirque, manifestent leur enthousiasme. Subitement un grand silence se fait, le taureau est dans l'arène, les Picadores bordés de toutes espèces de choses, pour ne courir aucun danger, s'avancent à cheval, armés d'une lance ridicule, longue de bien... deux centimètres. Le taureau s'élance, l'homme va périr! Oh non rassurez-vous, l'homme ne court aucun péril, il joue au brave, c'est le malheureux cheval qui reçoit toujours le choc, lui qui n'en peut mais, qui ne voit rien, puisqu'il a les yeux bandés, et qui est dans l'impossibilité de se défendre.

Les flancs sont défoncés. Tonnerre d'applaudissements... des Espagnols.

Les Français et surtout les Françaises commencent à regretter d'être venus voir ce spectacle.

Le taureau quitte sa victime, le sang du malheureux cheval jaillit de tous côtés, ses entrailles l'abandonnent; les Espagnols continuent d'applaudir, les Français cachent mal leur dégoût.

Le spectacle change, les Banderrillos apparaissent avec leurs Banderrillos ou morceaux d'étoffes multicolores; le taureau, excité par la vue du sang, les poursuit avec rage, mais ils savent s'esquiver adroitement au moment dangereux, en sautant légèrement derrière les palissades destinées à les protéger.

Au milieu de ce plaisir sanguinaire, il y a cependant un moment qui intéresse le spectateur, c'est l'instant où un des Banderrillos arrive dans l'arène, armé de deux petit javalots; il fixe l'attention du taureau et à l'air de le défier. L'animal, furieux, se précipite sur l'homme, mais l'agile Espagnol évite le choc d'un bond prodigieux et laisse, en l'évitant, ses deux javalots plantés sur le cou du taureau.

Quatre ou cinq chevaux sont morts, leurs cadavres informes gisent dans le cirque, c'est alors que la première Espada

s'avance d'un air théâtral, c'est le célèbre Frascuelo. Découvrez-vous (si vous voulez), c'est la coqueluche de l'Espagne, il tient d'une main une épée et de l'autre un drapeau rouge. (C'est ce qui, je crois, avait décidé le Monsieur célèbre, mais borgne, à aller à Saint-Sébastien.)

Frascuelo agite deux ou trois fois son drapeau pour augmenter la colère de l'animal; celui-ci se précipite avec rage sur le drapeau, et alors le matador digne lui plonge sur la nuque sa vaillante épée. Le taureau doit tomber sous le premier coup, mais la primer Espada n'est peut-être pas assez fort en anatomie et il lui faut une ou deux épées pour arriver à le transpercer. Enfin le taureau chancelle, il va mourir.

Côté d'Espagne: les mains s'agitent, les éventails jouent, les hommes jettent leurs chapeaux dans l'arène. Il paraît que c'est le suprême moyen de manifester la joie pour l'Espagnol, mais seulement ce qui prouve que l'égoïsme existe dans ce pays-là comme ailleurs, c'est qu'il n'y a que les gens *sombra* (à l'ombre) qui se livrent à ce genre d'applaudissements. Les Señoras elles-mêmes semblent s'enivrer de plaisir en voyant le sang marbrer le sable du cirque et les cadavres joncher l'arène.

Côté de France: personne ne dissimule l'horreur de ce spectacle barbare; au commencement du second combat les Françaises partaient, au commencement du troisième les Français allaient rejoindre les Françaises.

A 7 heures du soir, je regagnais la gare! La gare! Un bâtiment sale, dont les salons son délabrés, et où tout respire l'extrême pauvreté. Enfin! voilà le train, on va partir. Oh! pas si vite! rien ne se fait en ordre ici, les trains express sont en retard d'une heure et on est réduit à rester parqués dans des wagons parfaitement peu confortables, du moins dans la compagnie Norte. Cependant, après une longue et ennuyeuse attente, le train part et je quitte ce pays où la cuisine est détestable, où le peuple s'amuse à des plaisirs cruels, où les femmes sont heureuses de voir de semblables carnages: il n'y a qu'une chose de bien, c'est ce qui a fait la nature pour ce pays.

Le résultat de la Corrida? me direz-vous. Un serment que je me suis fait à moi-même: celui de ne jamais épouser une Espagnole dont les yeux sont si jolis, si trompeurs, car ils sont doux. Je vois encore l'éventail des señoras s'agiter, leur yeux briller et leurs mains applaudir quand le cheval ou le taureau tombe.

Décidément il n'y a que les Français.

PONTCHARRA.

Biarritz, 17 août 1879.

Les Jardins du Roi René.

Forcé par les troupes d'Alphonse d'Aragon d'abandonner le royaume de Naples, René d'Anjou, dit le bon roi René, s'était retiré dans son duché de Lorraine. Là, entouré d'une cour brillante, il passait son temps au milieu des fêtes et des tournois, cultivant les arts et cherchant à faire renaître les beaux jours des troubadours et des chevaliers. Mais bientôt la santé de sa femme exigea la solitude et le repos; René, qui l'aimait passionnément, ne voulut point se séparer d'elle, et, renonçant à tous les plaisirs, il l'accompagna à Angers, ville qu'Isabelle avait choisie pour sa retraite. Dans une des promenades que ces bons époux faisaient souvent ensemble, ils remarquèrent, au milieu d'une plaine étendue encore nommée aujourd'hui le camp de César, un rocher haut d'une soixantaine de pieds, au sommet duquel se trouvait une grotte dont la disposition rappelait celle de la Sainte-Baume, près de Tarascon. Ce lieu lui plut beaucoup à Isabelle; elle y revint souvent, René conçut alors le dessein d'en faire un jardin, et il s'occupa lui-même de tous les détails des tracés et de la plantation. Mais le terrain schisteux de cet endroit opposait partout des obstacles presque insurmontables; René en triompha à force de patience et d'imagination. Ce lieu, jadis nu et désert, devint un vrai paradis terrestre. De belles allées d'arbres s'élevèrent, coupées de massifs de verdure et de parterres émaillés de fleurs; où végétait la pâle bruyère s'épanouirent la rose de Provins et

l'œillet, fleurs charmantes que René introduisit le premier dans l'Anjou, ainsi qu'un grand nombre de raretés horticoles.

René compléta son œuvre en faisant creuser dans le roc une chapelle qu'il orna lui-même de fresques, de tableaux et de devises poétiques. Il ajouta à la chapelle un petit ermitage dans lequel il passa souvent des journées entières avec Isabelle, sous un berceau planté de ses mains mêmes, et d'où l'on dominait un immense paysage: d'un côté, les rives ombreuses de la Mayenne, dont les eaux courent à la Loire et la joignent dans le lointain; de l'autre, Angers avec ses faubourgs et les innombrables villages qui l'entourent. En mémoire du lieu que sa nouvelle résidence lui rappelait, René lui donna le nom de la Baumette.

Cependant, la santé d'Isabelle, déperissant de jour en jour au sein de cette riche nature, pleine de vie et de sève, et qui semblait, d'accord avec René, vouloir conjurer la mort. Bientôt René se trouva seul dans ce délicieux séjour, pleurant celle pour laquelle il l'avait créé. D'abord il se renferma dans son ermitage; ensuite il se retira dans son château de Reculée, où il se livra de nouveau à son goût pour l'horticulture. Les sollicitations de ses grand vassaux l'obligèrent plus tard à épouser Jeanne de Laval, chez laquelle il avait, du reste, reconnu les mêmes goûts et les mêmes penchants que les siens. Avec Jeanne, il mena à Reculée la vie calme et paisible qu'il avait menée à la Baumette avec Isabelle. Il y avait dessiné un plan de jardin et de verger qu'il allait mettre à exécution, quand les intrigues politiques le forcèrent d'abandonner son cher Anjou, comme il l'appelait. Il se réfugia dans son duché de Provence, et il se fit bâtir, près d'Aix, un château ou *bastide* dans une situation admirable, sur un sol mouvementé et plein des plus heureuses perspectives. Il convertit en jardins d'immenses terrasses disposées en amphithéâtre, qui toutes se reliaient au corps principal de logis par des galeries couvertes ou à ciel ouvert, et toutes remplies de fleurs rares et d'oiseaux curieux; ces deux collections étaient les plus riches du monde. Comme il avait naturalisé les roses de Provins et les muscadets dans l'Anjou, il les naturalisa aussi en Provence, ainsi qu'une foule d'arbres fruitiers qui devinrent dans la suite une des richesses du pays. L'admirable exposition de son jardin lui permit de tenter une multitude d'essais qui furent presque tous heureux. Grâce à lui, la culture du mûrier fut vulgarisée dans le Midi de la France, et celle du raisin muscat améliorée; il parvint aussi le premier à y acclimater la canne à sucre. On ne saurait exprimer tout le charme des jardins de sa bastide d'Aix. De limpides ruisseaux, traversés çà et là sur de légères passerelles, parcouraient en mille sens ces vergers enchantés, et formaient au bas des terrasses d'immenses viviers qui en complétaient l'ensemble et où se jouaient les espèces connues de poissons d'eau douce. L'étendue et l'ordonnance pleine de goût de ces jardins étaient un sujet d'admiration pour les étrangers, que le bon René se plaisait à conduire lui-même aux plus beaux endroits de sa propriété. Ce fut dans ce séjour, au milieu de ses agrestes et utiles travaux, que s'éteignit ce pauvre roi, un des plus poétiques figures du quinzième siècle.

SALMIGONDIS.

Des idiots au Capitole Placent quelque nouvelle idole... Je le crois bien.
Longtemps s'y verra-t-elle assise Sans qu'on l'insulte et qu'on la brise?... Je n'en crois rien.
La République doit et boite, Aussi sa marche n'est pas droite. Je le sais bien.
Tient-elle du moins un langage Qui de près à la suivre engage?... Je n'en sais rien.
A l'Ouest, comme à l'Est, on nargue Depuis Grévy jusques à Margue... Je le crois bien.
Mais pour siffler l'opportunisme, Applaudit-on le communisme?... Je n'en crois rien.
On voit, grâce aux lois radicales, Toutes les vanités égales. Je le sais bien.

Mais de par la loi naturelle, Où voir l'égalité réelle?... Je n'en sais rien.
Les cléricaux ont l'infortune D'être emmargués à la tribune. Je le crois bien.
Sortiront-ils de cette affaire Plus sages que leur adversaire?... Je n'en crois rien.
Monsieur Margue, le pot en tête, A de rudes combats s'apprête... Je le sais bien.
Montrera-t-il dans ces batailles Ce que contiennent ses entrailles?... Je n'en sais rien.
Quoique l'air soit chaud comme brais, Chez Dubamel on vit à l'aise... Je le crois bien.
Des constructeurs d'étranges sœurs Parlent-ils de rétrécir les portes... Je n'en crois rien.
Des romanciers naturalistes Chaque jour voit grossir les listes. Je le sais bien.
Mais pourquoi ces peintres fidèles Prennent-ils de si laids modèles?... Je n'en sais rien.
Plus d'un charlatan sans scrupule Usurpe une chaise curule... Je le crois bien.
Ces faux Jupiters et leur foudre Vont-ils réduire tout en poudre?... Je n'en crois rien.
Aux serins, aux dindons, aux oies, Les canards causent mille joies. Je le sais bien.
De ces canards à belles plumes Fera-t-on d'amusants volumes?... Je n'en sais rien.
A la Chambre qui légifère On voudrait dire: « Allez vous faire. » Je le crois bien.
Mais voir parmi ces barbes grises Des Lycurgues et des Moïses... Je n'en crois rien.
S'il prend au sérieux son rôle Le Sénat promet d'être drôle... Je le sais bien.
Hélas! ce podagre conclave Contre Ferry sera-t-il brave?... Je n'en sais rien.
Grâce au chocolat, qu'on fretate, La bourse cesse d'être plate... Je le crois bien.
Avec son énorme fortune, Ménier modère la Commune... Je n'en crois rien.
Hugo, dont l'esprit se déregle, En chat-huant transforme l'aigle. Je le sais bien.
Du surnom d'Harpon-Tyrée, L'injure est-elle imméritée?... Je n'en sais rien.
Une loi de Naquet amie Permettra la polygamie. Je le crois bien.
Mais est-ce en changeant de montures Qu'on se guérit des courbatures?... Je n'en crois rien.
L'épouse se dit une flote, Et l'époux est un sans-culotte... Je le sais bien.
Mais la conjugale folie, Demain va-t-elle être abolie?... Je n'en sais rien.
L'Etat, dans toutes les familles, Veut régir les fils et les filles. Je le crois bien.
Pour faire aimer la République, Est-ce la meilleure rubrique?... Je n'en crois rien.

Théâtre de Saumur.
DIRECTION CHAVANNES.
GRANDE TOURNÉE ARTISTIQUE
M. SAINT-OMER, directeur-administrateur.
MARDI 26 août 1879,
A L'OCCASION DES COURSES
Représentation extraordinaire donnée par les artistes de Paris.
M^{lle} SCRIVANECK, M. MONTBARS, M^{lle} Fassy, M. de Mey, M^{lle} Saignard, M. Dorgat, M^{lle} Carina, M^{lle} Coschel.
LE GAMIN DE PARIS
Comédie-vaudeville en 2 actes.
M^{lle} SCRIVANECK remplira le rôle de Joseph.
Le spectacle commencera par:
LE VOYAGE
DE M. PERRICHON
Comédie en 4 actes, de MM. Eugène Labiche et Edouard Martin.
M. MONTBARS jouera le rôle de Perrichon.
M. SAINT-OMER celui de Daniel Savary.
Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h.
S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.
Les demandes doivent être adressées à
MM. REY et C^{ie}, banquiers, rue La Pelotier, 9, à Paris; il y est immédiatement
répondu par lettres personnelles et ne por-
tant aucune indication extérieure.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

DU BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, flatulences, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhées, dysenteries, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castellan, le duc de Plaisow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Curé N° 476. — M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.
Curé N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles; à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni marcher, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué. La Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, néé Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Curé N° 98,614. — Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie, tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Chey-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. Embouteilles: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de Texier; J. ROUSSEAU, épicer, quai de Limoges; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^{ie} (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	DE POITIERS	A SAUMUR
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.	8 h. 10	10 h. 54 matin.
8	10	1	3
1	3	5	7
4	6	8	10
7	9	11	13
10	12	2	4
13	15	5	7
16	18	8	10
19	21	11	13
22	24	14	16
25	27	17	19
28	30	20	22
31	33	23	25
34	36	26	28
37	39	29	31
40	42	32	34
43	45	35	37
46	48	38	40
49	51	41	43
52	54	44	46
55	57	47	49
58	60	50	52
61	63	53	55
64	66	56	58
67	69	59	61
70	72	62	64
73	75	65	67
76	78	68	70
79	81	71	73
82	84	74	76
85	87	77	79
88	90	80	82
91	93	83	85
94	96	86	88
97	99	89	91
100	102	92	94
103	105	95	97
106	108	98	100
109	111	101	103
112	114	104	106
115	117	107	109
118	120	110	112
121	123	113	115
124	126	116	118
127	129	119	121
130	132	122	124
133	135	125	127
136	138	128	130
139	141	131	133
142	144	134	136
145	147	137	139
148	150	140	142
151	153	143	145
154	156	146	148
157	159	149	151
160	162	152	154
163	165	155	157
166	168	158	160
169	171	161	163
172	174	164	166
175	177	167	169
178	180	170	172
181	183	173	175
184	186	176	178
187	189	179	181
190	192	182	184
193	195	185	187
196	198	188	190
199	201	191	193
202	204	194	196
205	207	197	199
208	210	200	202
211	213	203	205
214	216	206	208
217	219	209	211
220	222	212	214
223	225	215	217
226	228	218	220
229	231	221	223
232	234	224	226
235	237	227	229
238	240	230	232
241	243	233	235
244	246	236	238
247	249	239	241
250	252	242	244
253	255	245	247
256	258	248	250
259	261	251	253
262	264	254	256
265	267	257	259
268	270	260	262
271	273	263	265
274	276	266	268
277	279	269	271
280	282	272	274
283	285	275	277
286	288	278	280
289	291	281	283
292	294	284	286
295	297	287	289
298	300	290	292
301	303	293	295
304	306	296	298
307	309	299	301
310	312	302	304
313	315	305	307
316	318	308	310
319	321	311	313
322	324	314	316
325	327	317	319
328	330	320	322
331	333	323	325
334	336	326	328
337	339	329	331
340	342	332	334
343	345	335	337
346	348	338	340
349	351	341	343
352	354	344	346
355	357	347	349
358	360	350	352
361	363	353	355
364	366	356	358
367	369	359	361
370	372	362	364
373	375	365	367
376	378	368	370
379	381	371	373
382	384	374	376
385	387	377	379
388	390	380	382
391	393	383	385
394	396	386	388
397	399	389	391
400	402	392	394
403	405	395	397
406	408	398	400
409	411	401	403
412	414	404	406
415	417	407	409
418	420	410	412
421	423	413	415
424	426	416	418
427	429	419	421
430	432	422	424
433	435	425	427
436	438	428	430
439	441	431	433
442	444	434	436
445	447	437	439
448	450	440	442
451	453	443	445
454	456	446	448
457	459	449	451
460	462	452	454
463	465	455	457
466	468	458	460
469	471	461	463
472	474	464	466
475	477	467	469
478	480	470	472
481	483	473	475
484	486	476	478
487	489	479	481
490	492	482	484
493	495	485	487
496	498	488	490
499	501	491	493
502	504	494	496
505	507	497	499
508	510	500	502
511	513	503	505
514	516	506	508
517	519	509	511
520	522	512	514
523	525	515	517
526	528	518	520
529	531	521	523
532	534	524	526
535	537	527	529
538	540	530	532
541	543	533	535
544	546	536	538
547	549	539	541
550	552	542	544
553	555	545	547
556	558	548	550
559	561	551	553
562	564	554	556
565	567	557	559
568	570	560	562
571	573	563	565
574	576	566	568
577	579	569	571
580	582	572	574
583	585	575	577
586	588	578	580
589	591	581	583
592	594	584	586
595	597	587	589
598	600	590	592
601	603	593	595
604	606	596	598
607	609	599	601
610	612	602	604
613	615	605	607
616	618	608	610
619	621	611	613
622	624	614	616
625	627	617	619
628	630	620	622
631	633	623	625
634	636	626	628
637	639	629	631
640	642	632	634
643	645	635	637
646	648	638	640
649	651	641	643
652	654	644	646
655	657	647	649
658	660	650	652
661	663	653	655
664	666	656	658
667	669	659	661
670	672	662	664
673	675	665	667
676	678	668	670
679	681	671	673
682	684	674	676
685	687	677	679
688	690	680	682
691	693	683	685
694	696	686	688
697	699	689	691
700	702	692	694
703	705	695	697
706	708	698	700
709	711	701	703
712	714	704	706
715	717	707	709
718	720	710	712
721	723	713	715
724	726	716	718
727	729	719	721
730	732	722	724
733	735	725	727
736	738	728	730
739	741	731	733
742	744	734	736
745	747	737	739
748	750	740	742
751	753	743	745
754	75		